

# L'ACCOLADE



PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB  
1, COLUMBUS PLAZA • NEW HAVEN, CT USA 06510-3326

juillet 2007 VOLUME 10 NUMÉRO 7

Construire un monde meilleur un conseil à la fois

« Entrons dans l'histoire » durant l'année  
anniversaire, propose le Chevalier suprême aux  
députés d'état, lors de la réunion de direction.

**M**ontrant du doigt les portraits de ses prédécesseurs suspendus au mur de la salle de conférence du secrétariat du conseil suprême, le Chevalier suprême, Carl A. Anderson, indiquait aux chefs élus des Chevaliers de Colomb pour l'année fraternelle 2007-2008, que, par leurs efforts pour faire grandir l'Ordre au cours de douze prochains mois, ils devaient, sinon dépasser, au moins égaler ceux qui, parmi les Chevaliers, ont guidé l'Ordre depuis sa fondation en 1882.

Devant les députés d'état, M. Anderson déclara que « c'est pour vous le moment de mener l'Ordre là où jamais auparavant il ne s'est rendu. Nous sommes les héritiers de 125 ans de direction fraternelle et nous devons poursuivre cette réalité avec zèle durant les 125 prochaines années. »

M. Anderson adressait ces remarques à l'ouverture de la réunion organisationnelle des députés d'état tenue à New Haven du 7 au 10 juin dernier. C'est à l'endroit même où les Chevaliers de Colomb ont débuté qu'avait lieu

*(Suite à la page 3)*



Le Chevalier suprême, Carl A. Anderson, montre du doigt les portraits des anciens chevaliers suprêmes, Martin H. Carmody (1927-1939), Francis P. Matthews (1939-1945) et John E. Swift (1945-1953). M. Anderson communiqua aux députés d'état que, tout au long des 125 dernières années, les Chevaliers de Colomb ont jeté la base sur laquelle ils devaient faire grandir leurs circonscriptions durant l'année fraternelle 2007-2008.

# Le Mot

## du Chevalier Suprême

### Douze mois pour laisser votre empreinte

« L'ancienne année » est révolue, tournons-nous vers la nouvelle! C'est l'attitude qui nous est proposée à la fin de décembre et au début de l'année qui débute.



Carl A. Anderson

Pour les Chevaliers de Colomb, la nouvelle année fraternelle sera là dans quelques jours à peine et, par le fait même, surviennent des occasions de recommencer à neuf, tout en tenant compte des succès antérieurs. Prenons la résolution d'accueillir le premier juillet avec une vigueur renouvelée.

Le scénario de la prochaine année fraternelle, établie durant la récente réunion des députés d'état, fait l'objet de ce numéro de *L'Accolade*. Les chefs fraternels de cette année — ceux que vous avez choisis pour porter la Chevalerie à de nouveaux sommets au cours des douze prochains mois — constituent un groupe exceptionnel de Chevaliers, tout comme les élus de votre conseil et de votre assemblée, ainsi que les présidents de comités et

les députés de district. Vous avez entrepris des fonctions de chefs au sein des Chevaliers pour l'année de notre 125<sup>e</sup> anniversaire. Dès maintenant, l'occasion vous est donnée de laisser votre empreinte tant sur votre conseil ou votre assemblée, que sur votre paroisse et votre communauté, et même sur l'Ordre tout entier.

Abordez cette nouvelle année fraternelle en vous convainquant que vous pourrez améliorer la société encore davantage, puis efforcez-vous de réaliser cet objectif. Ce que nous, Chevaliers, avons réalisé depuis notre fondation est remarquable. Ce que nous pouvons accomplir cette année, l'an prochain et au cours des 125 prochaines années, peut se réaliser de façon encore plus admirable.

Tout commence par votre disposition de meneur et votre détermination de chef. Prenez vos objectifs au sérieux. Voyez grand au chapitre du recrutement, de vos œuvres de charité et de la promotion de l'assurance. Chaque pas que vous prenez fait avancer l'Ordre d'une foulée de plus.

L'heure sonnera bientôt et la page du calendrier sera tournée. À tous et chacun nous est donnée cette année fraternelle pour que nous en

fassions la plus illustre année de l'histoire des Chevaliers. Où en serons-nous, le 30 juin 2008? Aurons-nous atteint de nouveaux sommets au chapitre du recrutement, de la croissance des conseils, du service de charité et de l'assurance? Il n'en tient qu'à nous pour battre la marche et d'y entraîner avec nous les 1,7 millions de frères Chevaliers.

*Vivat Jesus!*



## Le Défi Soccer des Chevaliers de Colomb

**L**e programme du Défi Soccer des Chevaliers de Colomb est conçu pour permettre aux joueurs de démontrer les talents de base d'un joueur de soccer: le coup de réparation peuvent y participer tous les garçons et les filles âgés de 10 à 14 ans.

Tous les détails du programme peuvent se trouver dans la trousse du Défi Soccer des Chevaliers de Colomb (# SC-KIT) que vous pouvez obtenir en passant une commande sur le site Internet de l'Ordre à [www.kofc.org](http://www.kofc.org).

On peut aussi l'obtenir en passant la commande avec le formulaire (no 1436F) que l'on trouve à la page 3 du Cahier des formulaires de rapport du conseil.

Pour notre programme du Défi Soccer des Chevaliers de Colomb, on divise le but dans une série de zones de points, avec des points accordés pour chaque zone. Le/la participant(e) a droit à 15 coups de pied de réparation et on lui accordera des points selon les zones dans lesquelles il/elle a tiré. Ce concours se déroule aux

niveaux des conseils, des districts, des régions, des conseils d'État, et au niveau international.

Pour toute question au sujet de ce programme à laquelle on ne trouve pas de réponse dans le guide, on peut s'adresser aux personnes compétentes du conseil d'État ou au département des Services fraternels du conseil suprême: 1, Columbus Plaza, New Haven CT, 06510-3326 Etats-Unis d'Amérique ou en composant le 203-752-4154 ou par télécopieur en com-

*(Suite à la page 4)*

## Suite de la page 1

la rencontre réunissant les chefs nouvellement élus des 72 circonscriptions de l'Ordre, en vue de planifier, parmi d'autres points à l'ordre du jour, des stratégies de croissance, de nouveaux programmes de charité, la fraternité colombienne.

M. Anderson démontra qu'il fut « providentiel » que les anciens dirigeants de l'Ordre aient adopté pour les Chevaliers un « modèle paroissial » dès après le Concile Vatican II, au milieu des années 1960. « Nous voulons établir un conseil dans chaque paroisse, et nous voulons que chaque curé considère les Chevaliers comme son bras droit, insista-t-il. C'est ce qui permettra à l'Église de rester vivante. »

Comme temps fort spirituel de la rencontre, il y eut la célébration eucharistique à l'église St. Mary présidée par Mgr William E. Lori, évêque de Bridgeport, au Connecticut et aumônier suprême de l'Ordre. Avant l'Eucharistie, les députés d'état et leurs femmes étaient passés en procession devant le sarcophage de l'abbé Michael J. McGivney, fondateur des Chevaliers de Colomb pour y déposer

une rose. L'abbé McGivney est inhumé dans l'arrière nef de l'église.

Plus tard, en s'adressant aux députés d'état, Mgr Lori expliqua que son rôle consiste « à considérer l'Ordre du point de vue de la pastorale » et établir des programmes qui aident les aumôniers locaux et d'état à s'acquitter plus efficacement de leurs fonctions. Il poursuivit en notant qu'il « importe de plus en plus d'avoir, dans l'Église d'aujourd'hui, des laïcs de mieux en mieux formés, » et que les aumôniers amélioreraient leurs façons d'approfondir la spiritualité des Chevaliers actifs.

Le Chevalier suprême Anderson ajoutait des commentaires sur la relation unique qui existe entre les Chevaliers et le clergé. « Il n'y a aucun autre organisme dans l'Église aujourd'hui, affirma-t-il, sur qui un évêque ou un prêtre peut se tourner pour en obtenir un soutien inconditionnel. Les Chevaliers de Colomb sont toujours les premiers à se présenter. Les évêques et les prêtres sont bien conscients de notre dynamisme extraordinaire. »

Pour rendre compte de cette car-

actéristique, on n'a qu'à se reporter au rapport des activités fraternelles de 2006 dans lequel on constate que, tant sur le plan local que celui des états, les Chevaliers ont recueilli et distribué pour plus de 42,4 millions \$ à des programmes d'Église, et contribué environ 31,4 millions d'heures de bénévolat à des activités ecclésiales.

En dressant un profil des responsabilités des députés d'état, le Chevalier suprême Anderson soulignait que leurs tâches étaient les mêmes que les siennes: promouvoir et diriger la croissance du nombre de membres, promouvoir et diriger le programme d'assurance de l'Ordre et promouvoir et diriger la performance charitable des Chevaliers. M. Anderson chargea les députés d'état de s'assurer que les députés de district et les grands Chevaliers partagent avec eux ces responsabilités.

« Si nous travaillons tous ensemble, conclut le Chevalier suprême, nous pouvons accomplir de grandes choses. »

## Une Vision « Mondiale »

Actuellement, souligna le Chevalier suprême, il y a plus de 1,7 million de Chevaliers répartis sur trois continents, en 14 000 composantes locales et d'état. L'Ordre assure la vie des membres pour plus de 65 milliards \$. Ces deux éléments constituent la base sur laquelle les Chevaliers doivent continuer d'offrir aux catholiques « l'expérience de toute une vie. »

De l'avis de M. Anderson, « aucun autre organisme n'a connu 125 ans de succès. Il ne nous reste qu'à faire davantage. »

« Faire davantage » signifie que nous devons être présents dans un plus grand nombre de paroisses catholiques. « Aujourd'hui, signala M. Anderson, notre Ordre assure une présence aux États-Unis, au Canada, au Mexique, en Pologne et aux Philippines, pays qui comptent parmi les plus catholiques du monde. Il

s'ensuit que 1 catholique sur 4 pourrait être rejoint par les Chevaliers. »

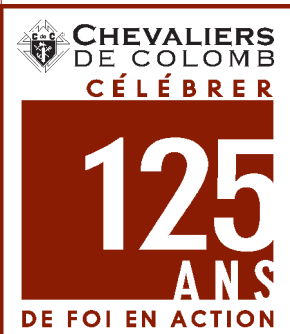
Près de deux pour cent des catholiques des pays où l'Ordre existe sont Chevaliers, a noté M. Anderson. « Dans certaines circonscriptions, on atteint huit pour cent. Imaginez un Ordre quatre fois plus nombreux que maintenant. Imaginez l'impact extraordinaire que nous pourrions avoir si nous avions six millions de membres travaillant à bâtir la culture de la vie ou oeuvrant auprès des personnes handicapées. La seule chose qui nous retient, c'est que nous ne faisons pas de l'augmentation de nos rangs, notre toute première priorité, » conclut-il.

Malgré la présence croissante des Chevaliers, le Chevalier suprême expliqua que l'adage « Penser mondialement, agir localement » reste toujours un conseil judicieux. « Si les questions mondiales vous intéressent, continua-t-il, pensez localement;

devenez actif dans votre paroisse et soyez aux premiers rangs du renouveau de la vie paroissiale. »

Le soutien continu, moral et financier, des séminaristes en est aussi une clé, remarqua M. Anderson. « Nous voulons brancher chaque séminariste sur les Chevaliers grâce au programme R.S.V.P. C'est notre amitié, nos prières et notre soutien financier qui renforcent les relations des Chevaliers avec les futurs prêtres et aumôniers, ajouta-t-il. »

Selon M. Anderson, « Si nous pouvons convaincre des millions de personnes d'adopter ce scénario, nous sauverons des vies. Nous en arriverons à faire comprendre aux gens ce que nous voulons dire quand nous parlons de la culture de la vie, ou ce que signifie vivre en catholique. Notre soutien pour ce scénario constitue le début de grandes réalisations. »



1882-2007

## Suite de la page 2

posant le 203-752-4108.

Pour mettre ce programme en marche, le président du comité de votre conseil n'a qu'à suivre les lignes directrices suivantes:

- o Fixer la date et le lieu du concours. Contacter les écoles, les centres communautaires ou les centres pour les jeunes, et retenir un terrain de soccer. Demander, dans le cadre de leurs programmes d'approche communautaire, la collaboration des équipes locales de sport, des collèges ou des universités, pour la mise en œuvre du programme du Défi Soccer des Chevaliers de Colomb.
- o Aller expliquer le programme dans les écoles. Obtenir la permission des directeurs d'écoles, des moniteurs des sports et des administrateurs en chef des écoles du district pour mettre ce programme en œuvre dans le cadre de leur programme interne d'éducation physique.
- o Afficher des affiches du Défi Soccer des Chevaliers de Colomb dans des endroits bien en vue afin d'attirer l'attention au programme et de stimuler la participation. Demander la permission de mettre des affiches dans les écoles élémentaires et secondaires, dans les centres pour les jeunes, les salles paroissiales et les vestibules d'église, dans les bibliothèques, les clubs pour garçons et filles, les cen-

tres de commerce, les locaux des YMCA, et là où les Écuyers Colombiens tiennent leurs réunions. Ne pas oublier de mettre le nom de la personne à contacter sur l'affiche, ni la date et le lieu du concours, et les coordonnées de la personne à qui s'adresser pour tout complément d'information. On peut obtenir sans frais un nombre supplémentaire de ces affiches en s'adressant au département des fournitures du conseil suprême.

- o L'inscription au préalable des athlètes augmentera le nombre des participants et fera gagner du temps le jour du concours. Distribuer tous les formulaires d'inscription et feuilles de marquage aux endroits prescrits. Remettre de main propre quand c'est possible les formulaires et les feuilles de marquage aux moniteurs des sports et aux entraîneurs. Immédiatement avant la date du concours, faites passer une annonce dans les écoles comme un rappel pour l'événement. Il faut s'attendre à accepter, à la dernière minute, des formulaires d'inscription et des feuilles de marquage des participants qui arrivent le jour même du concours.
- o Stimuler l'intérêt. Employer le modèle du communiqué de presse de la page 10 du cahier du Défi Soccer des Chevaliers de Colomb (no 4576) pour annoncer le concours dans la presse locale et à la

radio. Toujours employer l'appellation officielle du programme: Le Défi Soccer des Chevaliers de Colomb.

- o Remettre des certificats de participation (no 4573) à tous les participants, et les certificats Championnat du conseil (# 4575) aux vainqueurs à la fin du concours. La trousse du Défi Soccer des Chevaliers de Colomb (# SC-KIT) contient 75 certificats pour les compétiteurs, ce qui comprend dix certificats pour les champions.
- o Le département des fournitures du conseil suprême a en stock des plaques, des prix et des articles publicitaires convenables pour remettre aux champions.
- o Parmi ces articles: des ballons réglementaires de soccer, des ballons miniatures luminescents, des plaques et des trophées — tous frappés du logo des C. de C.
- o Fournir les formulaires d'inscription et les feuilles de pointage (no 4578) pour les gagnants des conseils au député de district pour son propre concours. Informer les gagnants de la date, de l'heure et du lieu du concours au niveau du district et de tous les autres niveaux auxquels ils accèderont.
- o En aucun cas et à aucun niveau du concours, il ne faut donner de prix en argent ou des obligations d'épargne car cela pourrait compromettre le statut d'amateurs du concurrent.